19 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

#### INSTITUT NATIONAL DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

**PARIS** 

(11) N° de publication :
(à n'utiliser que pour les commandes de reproduction)

**ation**: 2 750 112

 $^{(2)}$  N $^{\circ}$  d'enregistrement national : 97~06729

(51) Int Cl<sup>6</sup>: **B 65 D 41/16**, B 65 D 51/00

## (12)

### DEMANDE DE BREVET D'INVENTION

**A1** 

- (22) Date de dépôt : 29.05.97.
- (30) Priorité: 19.06.96 SL 19996.

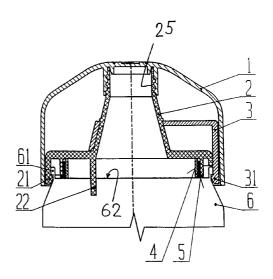
(71) Demandeur(s): VUNAR INC NOVE ZAMKY — SK.

- Date de la mise à disposition du public de la demande : 26.12.97 Bulletin 97/52.
- 56 Liste des documents cités dans le rapport de recherche préliminaire : Ce dernier n'a pas été établi à la date de publication de la demande.
- Références à d'autres documents nationaux apparentés :
- 72 Inventeur(s): TOKOLI PAVOL, HEVO JAN et GEMESI KAROL.
- 73) Titulaire(s) : .
- (74) Mandataire: PROT INNOV INTERNATIONAL.

## (54) DISPOSITIF DE FERMETURE DE BOITES DE BOISSON.

(57) Ce dispositif de fermeture de boîtes de boisson comportant un corps de fermeture, une bague d'appui, un joint et un obturateur amovible, se caractérise en ce que le corps de fermeture (2) qui présente une butée fixe et une butée élastique peut être fixé sur la bordure (61) de la boîte de boisson (6) au moyen d'un élément d'enclenchement (21) du corps de fermeture (2) et d'un élément d'enclenchement (31) d'un taquet (3). Dans le même temps, la face supérieure (62) de la boîte de boisson peut être fermée hermétiquement par la bague d'appui (4) et le joint (5); la position du corps de fermeture (2) par rapport à la boîte de boisson (6) pouvant être déterminée par enfoncement du corps de positionnement (22) dans l'ouverture de la boîte de boisson. Le col de sortie (25) du corps de fermeture (2) peut être fermé par un obturateur-occultateur amovible (1) formant un gobelet.

Application: conditionnement de boissons.





La présente invention concerne un dispositif de fermeture de boîtes de boisson.

Comme on le sait, la consommation dans les boîtes de boisson en tôle n'est pas hygiénique et on ne peut pas toujours éviter que le contenu de la boîte soit renversé ou dégradé après son ouverture. Les dispositifs de fermeture traditionnels du type cité en introduction sont de construction complexe et présentent, de plus, l'inconvénient que la fermeture ne sert qu'à refermer le col et ne peut pas être utilisée en même temps comme verre à boire.

5

10

Partant de l'état de la technique ci-dessus, 15 l'objectif de la présente invention était de trouver une solution à ce problème.

Le dispositif de fermeture proposé est constitué, pour l'essentiel, d'un corps de fermeture, d'un taquet, d'une baque d'appui, d'un joint et d'un corps 20 d'occultation amovible. La particularité du dispositif de fermeture résidant dans le fait que le corps de fermeture, qui présente une butée fixe et une butée élastique, peut s'encliqueter sur 1a bordure (bourrelet) de la boîte de boisson au moyen d'un 25 élément d'enclenchement du taquet et d'un élément d'enclenchement du corps de fermeture ; La surface de la boîte de boisson est alors reliée hermétiquement au dispositif de fermeture par l'intermédiaire de la bague d'étanchéité. Le bon positionnement du corps sur 30 la boîte de boisson est garanti par enfoncement du corps de positionnement dans l'ouverture de la boîte de boisson, alors que l'ouverture de sortie (col) dudit corps peut être refermée au moyen d'un obturateur-occultateur formant un gobelet. 35

Un avantage de la solution proposée, indépendamment de la simplicité d'utilisation et de l'amélioration de l'hygiène lors de l'utilisation de la boîte en tôle, réside de plus dans le fait que l'obturateuroccultateur peut être utilisé comme récipient de boisson, en assurant en même temps la fonction d'un corps de protection du col. Le cas échéant, la boîte de boisson peut servir au transport et au stockage de boissons et d'autres agents. Pour assurer le bon fonctionnement du dispositif, il est avantageux que le dispositif de fermeture présente un taquet dont la rotation permet de libérer le dispositif de fermeture de la boîte de boisson au moyen d'une butée élastique, alors qu'en cas d'appui contre une butée fixe, le dispositif de fermeture peut être relié de manière active à la boîte de boisson. Le dispositif de fermeture proposé est placé sur une boîte de boisson déjà ouverte, de sorte que le corps de positionnement est enfoncé dans l'ouverture de la boîte de boisson et le dispositif de fermeture est alors enfoncé sur toute sa circonférence contre la face frontale de la boîte de boisson. L'élément d'enclenchement du taquet et les moyens d'enclenchement et de fermeture saisissent alors la bordure par l'arrière. Par pression du joint en caoutchouc et de la bague d'appui contre la surface de la boîte, une liaison hermétique est établie entre le dispositif de fermeture et la face frontale de la boîte en tôle, ce qui empêche toute sortie de liquide depuis la boîte. Par dévissage de l'obturateur depuis le dispositif de fermeture, l'ouverture de sortie corps de fermeture est libérée et ouverte, de sorte que la boîte peut être vidée ou remplie. L'obturateuroccultateur peut, ici, servir de récipient pour boire. libération du dispositif de fermeture depuis La

10

15

20

25

30

l'obturateur-occultateur se fait par rotation du taquet sur une surface conique excentrée de l'obturateur-occultateur notamment par l'intermédiaire d'une butée élastique qui est formée sur l'obturateur-occultateur. Lorsqu'on déplace le taquet dans la position d'origine en direction de la butée fixe qui est formée sur l'obturateur du dispositif de fermeture et l'on visse l'obturateur-occultateur sur le dispositif de fermeture, la boîte en tôle est alors prête à une nouvelle utilisation.

10

15

20

25

Ce but est atteint avec le dispositif de fermeture de boîtes de boisson comprenant un corps de fermeture, une bague d'appui, un joint et un obturateur amovible, selon l'invention se caractérise en ce que le corps de fermeture qui comporte une butée fixe et une butée élastique peut être fixé sur la bordure de la boîte de boisson au moyen d'un élément d'enclenchement corps de fermeture et d'un élément d'enclenchement d'un taquet, en ce que la face supérieure de la boîte de boisson peut être fermée hermétiquement par la bague d'appui et le joint, la position du corps de fermeture par rapport à la boîte de boisson pouvant déterminée par enfoncement du positionnement dans l'ouverture de la boîte boisson, et en ce que le col de sortie du corps de fermeture peut être fermé par un obturateuroccultateur amovible formant un gobelet.

Par rotation du taquet au-delà d'une butée élastique du corps, le dispositif de fermeture peut être retiré de la boîte de boisson.

Par pression du taquet contre la butée fixe du corps de fermeture , le dispositif de fermeture peut être relié de manière opérationnelle à la boîte de boisson. D'autres caractéristiques et avantages de l'invention apparaîtront dans la description qui va suivre d'un dispositif de fermeture de boîtes de boisson en tôle donné à titre d'exemple non limitatif au regard des dessins annexés, sur lesquels :

la figure 1 représente une vue en coupe du dispositif de fermeture fixé à une boîte en tôle à l'état fermé; et

10

15

20

25

30

5

la figure 2 représente une vue de dessus du corps de fermeture muni d'un taquet, mais sans obturateur.

Sur les figures 1 et 2, est représenté un dispositif de fermeture de boîtes de boisson, qui se compose d'un corps de fermeture 2 d'un taquet 3 et d'un obturateuroccultateur 1. L'obturateur-occultateur 1 ferme le col de sortie 25. De plus, le corps de fermeture 2 est muni d'une baque 4 équipée d'un joint 5, qui sert à obtenir une liaison hermétique du dispositif de fermeture avec la boîte de boisson 6. Le corps de fermeture 2 est muni, dans sa partie inférieure, d'un élément de positionnement 22, qui sert au bon positionnement du dispositif de fermeture par rapport à la boîte de boisson. De plus, le corps de fermeture 2 possède, sur sa périphérie, une butée fixe 23 et une butée élastique 24, qui servent au positionnement du corps de fermeture 2 sur la boîte de boisson 6, et à établir une liaison correcte entre le dispositif de fermeture et la boîte de boisson 6. Les éléments d'enclenchement 21 et de fermeture 31 du taquet servent à immobiliser le corps de fermeture 2 sur la bordure (bourrelet) 61 de la boîte de boisson.

L'obturateur-occultateur amovible 1 du corps de fermeture 2 sert en même temps de récipient pour boire et pour laisser s'écouler une partie du liquide depuis la boîte.

#### REVENDICATIONS

5

10

15

- 1. Dispositif de fermeture de boîtes de boissons comprenant un corps de fermeture, une baque d'appui, un joint et un obturateur amovible, caractérisé en ce que le corps de fermeture (2) qui comporte une butée fixe (23) et une butée élastique (24) se fixe sur la bordure (61) de la boîte de boisson (6) au moyen d'un élément d'enclenchement (21) du corps de fermeture (2) et d'un élément d'enclenchement (31) d'un taquet (3), en ce que la face supérieure (62) de la boîte de boisson peut être fermée hermétiquement par la baque d'appui (4) et le joint (5) ; la position du corps de fermeture (2) par rapport à la boîte de boisson (6) pouvant être déterminée par enfoncement du corps de positionnement (22) dans l'ouverture de la boîte de boisson, et en ce que le col de sortie (25) du corps de fermeture (2) peut être fermé par un obturateuroccultateur formant un gobelet.
- 2. Dispositif de fermeture selon la revendication 1, caractérisé en ce que, par rotation du taquet (3) audelà d'une butée élastique (24) du corps (2), le dispositif de fermeture peut être retiré de la boîte de boisson (6).
- 3. Dispositif de fermeture selon la revendication 2, caractérisé en ce que, par pression du taquet (3) contre la butée fixe (23) du corps de fermeture (2), le dispositif de fermeture peut être relié de manière opérationnelle à la boîte de boisson.

# 1/2

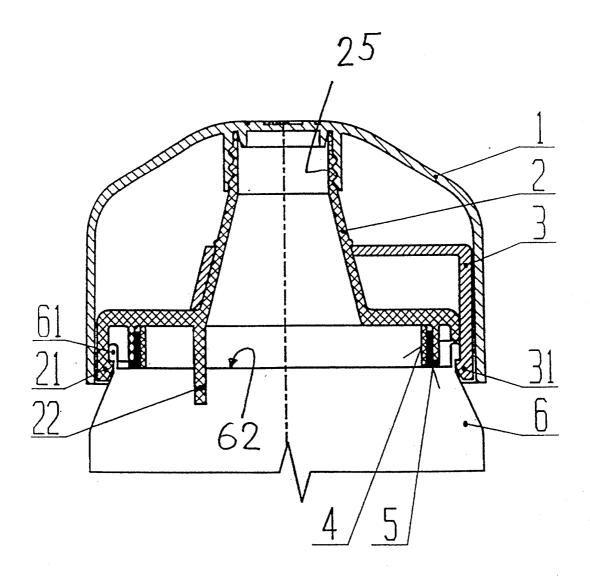


Fig. 1

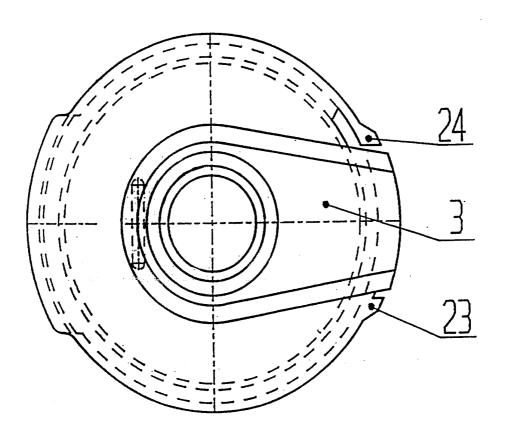


Fig.2